



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un
Le 26 Mai 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 17 Mai 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 23
NOMBRE DE VOTANTS : 27

Objet : Convention visant la mise en place d'un Conseil en Energie Partagé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)

Présents : 17

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), COURSEAU Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Présents en téléconférence : 6

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), POUCHARD Eric (LANSAC).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés : 6

BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MARTIAL Christophe (Val de Virvée).

**Absents : 4**

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

Secrétaires de séance : POUX Vincent

Vu le code général des collectivités ;

Vu la loi n°2017-992 du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui fixe les grands objectifs du nouveau modèle énergétique français,

Vu la délibération n°2020-39 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Cubzaguais Communauté de Commune,

Considérant les objectifs de réduction de consommation d'énergie fixés dans le PCAET, soit ; -12% en 2026, -17% en 2030 et -42% à l'horizon de 2050,

Considérant l'action n°39 : « Réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics » inscrite dans le PCAET du Grand Cubzaguais Communauté de Communes, et l'étape de mise en œuvre de cette dernière : « Mettre en place un service de Conseil en Energie Partagé pour les communes et la communauté de communes, coordonné par la communauté de communes »,

Considérant que l'Alec a été créée le 24 janvier 2007, sous la forme d'une association conforme à la loi de 1901, à but non lucratif,

Considérant la reconnaissance juridique des Alec au travers de l'article L. 211-5-1 de la loi relative à transition énergétique pour la croissance verte,

Considérant, les missions de Conseil en Energie Partagé réalisées en 2014 par l'ALEC pour les anciennes communautés de communes du Bourgeais et du Cubzaguais,

Par cette délibération, le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur la mise en place d'une mission Conseil en Energie Partagé via une convention avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC).

Le « **Conseil en Energie Partagé** » est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités, consistant à **partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé**. Le CEP permet aux collectivités n'ayant pas les ressources en interne de **maltriser leur facture d'énergie, de développer une véritable politique d'efficacité énergétique, de valoriser leur patrimoine et de participer à une démarche de territoire**.

La convention proposée par l'ALEC au Grand Cubzaguais Communauté de Communes est une convention triennale dite « Convention cadre triennale visant le renforcement des orientations du Grand Cubzaguais Communauté de Communes en matière de développement durable, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables ».



La convention a pour objet de définir et de décliner annuellement les objectifs et engagements réciproques des deux parties. Elle rappelle également les modalités de participation financière de du Grand Cubzaguais aux actions proposées par l'Alec sur ses domaines de compétences : utilisation rationnelle de l'énergie, programmation et planification énergétique locale « durable », développement des énergies renouvelables.

Tenant compte des besoins spécifique de Grand Cubzaguais Communauté de Communes en matière d'ingénierie en vue de mettre en œuvre l'action n°39 de son PCAET, l'ALEC s'engage à réaliser un programme d'actions défini pour l'année en cours, dans le cadre de la convention susvisée.

Aussi, les thématiques à partir desquelles l'Alec décline son programme d'actions pour l'année 2021-2022 sont détaillées dans le document ci-annexé.

L'ALEC s'engage par conséquent à accompagner la Communauté de Communes mais également les communes dans la rénovation du bâti public.

En effet, dans le cadre de cette convention, une enveloppe budgétaire est définie pour la période 2021/2022, visant à financer les actions mises en œuvre par l'ALEC, pour le compte de la Communauté de Communes et des Communes du Grand Cubzaguais.

Afin d'engager une démarche d'économie d'énergie globale sur l'ensemble du territoire, il apparaît nécessaire que tous les acteurs se saisissent de cette thématique.

Aussi, afin de faciliter cette démarche globale, la communauté de communes souhaite initier cette dynamique à l'échelle des seize communes en finançant un forfait de 16 jours d'intervention du conseiller de l'ALEC afin qu'il accompagne les communes sur la réalisation d'audits énergétiques de leurs bâtiments communaux.

La convention proposée engage ainsi la Communauté de Communes à prendre en charge les sommes suivantes pour la période de juin 2021 à juin 2022 :

- Le coût de l'adhésion annuelle de la communauté de communes à l'ALEC : 2 514€
- Le coût de la mise à jour du CEP de l'ancienne Communauté de Communes du Bourgeais : 720€
- Le coût de la mise à jour du CEP de l'ancienne Communauté de Communes du Cubzaguais : 720 €
- L'audit énergétique de bâtiments supplémentaires pour le Grand Cubzaguais Communauté de Communes – accompagnement sur 5 jours du technicien de l'ALEC : 600 €
- L'accompagnement à la rénovation du patrimoine communautaire : 4 080€
- L'audit énergétique de bâtiments communaux à hauteur d'un forfait de 16 jours : 3 840€

Les actions supplémentaires que les communes décideraient de mettre en place avec l'accompagnement de l'ALEC seront prises en charge par ces dernières, dans le cadre d'une convention tripartite à élaborer avec l'ALEC et la Communauté de Communes.



Il est précisé que le coût journalier de l'intervention de l'ALEC est de 240 €.

Des avenants à la convention triennale pourront être signés afin de mettre à jour les modalités d'intervention de l'ALEC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'adhérer à la convention triennale avec l'ALEC, en vue notamment de bénéficier de la mission de Conseil en Energie Partagé,
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, et notamment à signer une convention retraçant l'ensemble des éléments visés ci-dessus.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 27 Mai 2021.

La Présidente

Valérie GUINAUDIE



ANNEXE TECHNIQUE TRIENNALE COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND CUBZAGUAIS

Thématiques	Actions proposées par l'ALEC	Personnes référentes
<u>CONNAITRE</u>	<p>Bilan énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du bilan énergétique (actualisation des données de production, consommation et émissions de GES). <p>Stratégie Climat Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des objectifs du PCAET. - Caractérisation approfondie de certains potentiels EnR et/ou MDE. <p>Planification énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation plus fine de la demande en énergie (données des gros consommateurs, SDI...). - Réflexions thématiques sur l'adéquation entre offre et demande : réseaux de chaleur, géothermie, rénovation, ECS solaire, solaire PV... 	<p>Romain Harrois Anne Bellanger</p>
<u>AGIR</u>	<p>Accompagnement pré-opérationnel ENR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des maîtres d'ouvrages publics et privés au potentiel photovoltaïque sur leur foncier : identification des maîtres d'ouvrages sur la base des outils disponibles, réunions de sensibilisation (solutions techniques, solutions financières, accompagnement envisageable, ...) - Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics ou privés dans le développement de projets photovoltaïques : études d'opportunité, appels d'offres, cahiers des charges d'études, démarches administratives, groupement d'achat, ... - Accompagnement pré-opérationnel EnR Thermique financé dans le cadre du COT: études d'opportunité multi-EnR, accompagnement des maîtres d'ouvrage à la conception et à la réalisation des projets <p>Développement des filières ENR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et soutien technique à l'animation et au développement de la filière bois et de la méthanisation sur le territoire 	<p>Sébastien Durand, Camille Mehl, Thomas Lemaire et Arnaud De Oliveira</p>

	<p>Accompagnement pré opérationnel bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la priorisation et à la programmation de travaux d'économies d'énergie sur un bâtiment public. (Définition du besoin, aide à la rédaction du cahier des charges, analyse des devis, échange avec les artisans, ...) - Accompagnement dans le cadre d'une rénovation lourde ou de la construction d'un bâtiment public de la phase concours d'architecture jusqu'à la réalisation des travaux - Accompagnement à l'extinction de l'éclairage public (animation de réunion public, ...) <p>Suivi énergétique du patrimoine public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des consommations d'énergie et Accompagnement terrain à la mise en place des actions (visites sur site, rencontre avec les élus, analyse des devis, échange avec les artisans, suivi des travaux) <p>Accompagnement Entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de diagnostic énergétique (hors process) auprès des entreprises du territoire en complément des accompagnements de la CCI, de la CMA et de la Chambre d'Agriculture 	<p>Sebastien Durand Thomas Lemaire et Arnaud De Oliveira</p>
<p><u>RASSEMBLER / COMMUNIQUER</u></p>	<p>Accompagnement à la mise en réseau d'acteurs et de projets en matière d'énergie</p> <p>Invitation aux groupes de travail et réseaux d'échanges animés par l'Alec</p> <p>Invitation aux manifestations et conférences organisées ou co-organisées par l'Alec</p>	